

## Questions orales

l'exportation pour éviter toute pénurie et une majoration des prix à la consommation?

**L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations):** Je suis heureux que le député ait attiré l'attention de la Chambre sur l'échec d'une politique que son parti propose depuis quelques mois.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—QUESTION RELATIVE AU MONTANT ET AU MODE DE PAIEMENT

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Hier, comme on peut le lire à la page 5751 du compte rendu officiel des Débats, en réponse à une question au sujet des allocations familiales, le ministre disait: Ce qui est proposé, c'est que la loi prévoit une moyenne de \$20 par enfant, que cela peut être plus ou moins, mais que le minimum devrait être \$12. Je voudrais que le ministre dise clairement si des chèques seront envoyés directement d'Ottawa aux familles, et quel sera le montant du chèque que recevra chaque enfant du Canada, \$12, ou \$15?

**M. l'Orateur:** La présidence permettra à l'honorable ministre de répondre brièvement à la question de l'honorable député de Témiscamingue, mais il me semble que ces questions se rapportent à une mesure qui sera étudiée par la Chambre éventuellement. De toute façon, je ne voudrais pas être injuste envers l'honorable député de Témiscamingue, et le ministre pourrait peut-être répondre brièvement à la question.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, je puis donner l'assurance à l'honorable député que les chèques d'allocations familiales continueront d'être tous émis par le gouvernement fédéral. En ce qui concerne la deuxième partie de la question, le montant des chèques pourra varier d'une province à l'autre, selon la législation provinciale, à condition, premièrement, qu'aucun enfant ne reçoive moins de \$12, et, deuxièmement, que la moyenne pour l'ensemble des enfants, dans chaque province, soit de \$20, ce qui fait que si une province réduit le montant qu'elle versera à un enfant, il sera automatiquement augmenté pour d'autres enfants de cette province, de façon que la moyenne soit de \$20 par enfant par province.

**M. Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je comprends que nous discuterons de cette question plus tard, mais c'est qu'elle est importante pour la gouverne de la population.

Le ministre veut-il dire que les chèques d'allocations familiales pour chaque province seront émis par Ottawa, après entente avec cette province?

**M. Lalonde:** En effet, monsieur le président, tous les chèques d'allocations familiales, comme dans le passé, continueront d'être émis par le gouvernement fédéral pour chacune des provinces.

[M. Clarke (Vancouver Quadra).]

[Traduction]

## LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

**M. William Skoreyko (Edmonton-Est):** Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources si le gouvernement américain s'est renseigné sur les intérêts du gouvernement canadien en ce qui concerne la création conjointe d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie, destiné à transporter le gaz de la baie Prudhoe? Le gouvernement a-t-il demandé des renseignements quant aux conditions éventuelles relatives à la création de ce pipe-line?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Au cours des dernières années, nous avons tenu des discussions avec le gouvernement américain au sujet du tracé d'un gazoduc. Cela représente un énorme dossier. En fait, il y a eu à ce sujet de nombreux échanges de demandes de renseignements et de réponses.

\* \* \*

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DIFFÉREND DES EMPLOYÉS SÉDENTAIRES DES CHEMINS DE FER—LES CONTRADICTIONS DANS LES PROPOSITIONS PATRONALES—DEMANDE D'INTERVENTION DU MINISTRE DES TRANSPORTS

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et concerne le conflit actuel chez les cheminots. Le syndicat ayant déclaré que les propositions faites par la compagnie de chemin de fer au conseil d'arbitrage comportaient des contradictions, le ministre peut-il nous dire s'il a demandé à ses responsables d'étudier cette question en vue de supprimer cet obstacle à la solution du conflit?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Ces personnes sont entièrement libres en ce qui concerne des négociations. Lorsqu'il y a un conflit, le ministre du Travail s'occupe de la question, mais je ne vois pas pourquoi je devrais intervenir pour dire à la compagnie ce qu'elle doit ou ne doit pas faire.

LE DIFFÉREND DES EMPLOYÉS SÉDENTAIRES DES CHEMINS DE FER—DEMANDE D'INTERVENTION DU MINISTRE DU TRAVAIL

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Travail, qui est, je crois, à portée de voix, à moins qu'il ne soit déjà parti.

**M. Bell:** Parti? Vous l'avez dit!

**M. McGrath:** Ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Travail. Vu cette très grave allégation, que la commission de conciliation n'en est pas arrivée à un accord et que, de plus, les deux parties se sont, par conséquent, séparées sans espoir de conciliation, le ministre est-il maintenant prêt à assumer les responsabilités que lui confèrent les statuts et à intervenir personnellement pour essayer de mettre fin à cette grève qui pourrait très bien commencer samedi prochain?

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Je suis certainement prêt à m'acquitter de mes responsabilités. Il